



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Nouvelle initiative pour les bénéficiaires de la CBJNQ

Kuujuuaq (Québec), le 27 mars 2017 – L'Administration régionale Kativik (ARK) et Parcs Nunavik sont heureux d'annoncer que l'Initiative de Parcs Nunavik pour l'accès aux bénéficiaires (IPNAB) a été lancée afin d'encourager et de faciliter l'accès des bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) aux divers parcs nationaux au Nunavik.

L'IPNAB contribue à réduire les tarifs et les coûts de transport pour les groupes scolaires, les jeunes, les aînés ou tout autre bénéficiaire de la CBJNQ désireux d'explorer et de découvrir les trésors que recèlent ces territoires protégés. En plus de profiter de tarifs préférentiels pour les services et les activités offerts dans les parcs, les bénéficiaires pourraient obtenir un rabais sur le prix du billet d'avion en provenance de toutes les communautés du Nunavik jusqu'aux communautés d'accueil des parcs, soit Kangiqsujuaq, Kangiqsualujuaq et Umiujaq (vols réguliers) ainsi que sur le prix d'un billet en vol nolisé pour entrer et sortir d'un parc.

Financé à même les recettes générées par les activités offertes dans les parcs, l'IPNAB a pour but d'augmenter le nombre de bénéficiaires de la CBJNQ qui visitent les parcs. Il s'agit d'une occasion d'augmenter le nombre de visiteurs dans les parcs, lequel a doublé de 2014 à 2016.

« L'initiative répond concrètement au désir de Nunavimmiuts de tous les âges de découvrir davantage ce que nos merveilleux parcs ont à offrir tout en contribuant à la préservation de leur territoire pour les générations à venir », a expliqué Patrick Graillon, directeur adjoint (parcs) du Service des ressources renouvelables, de l'environnement, du territoire et des parcs de l'ARK.

Les parcs du Nunavik couvrent de vastes territoires et protègent les éléments naturels, les paysages et la faune de la région. Le riche environnement du plateau de la rivière George, les eaux d'une limpidité cristalline du cratère des Pingualuit, la vallée de la rivière Koroc dans les monts Torngat, la diversité de la flore et de la faune du lac Tasiujaq et les puissantes chutes Nastapoka n'en sont que quelques exemples.

Pour de plus amples renseignements sur l'IPNAB, communiquez avec l'agent de séjour du parc que vous souhaitez visiter ou écrivez au info@parcsnunavik.ca. Vous pouvez également consulter la page Facebook ou le site Web de Parcs Nunavik au <http://www.nunavikparks.ca/en/nunavik-parks-beneficiary-access-initiative>.

Renseignements :

Jean-Philippe Dubois
Coordonnateur des communications
Administration régionale Kativik

Tél. 819-964-2961, poste 2219
media@krq.ca | www.krq.ca

Lucile Drouineau
Agente du service à la clientèle et de
marketing
Parcs Nunavik
Tél. 819-964-2961, poste 2333
Info@parcsnunavik.ca

Parcs Nunavik se consacre à la protection des caractéristiques exceptionnelles du milieu naturel et des paysages représentatifs contre l'envahissement de l'activité humaine, dont l'exploitation des ressources non renouvelables. Cette protection est axée sur la conservation par l'entremise d'activités éducatives et récréatives destinées aux Nunavimmiuts et aux voyageurs du monde entier. Dans les parcs nationaux situés au Nunavik, les Inuits peuvent exercer leur droit de pratiquer des activités d'exploitation de subsistance. En fait, la pratique des activités traditionnelles fait partie de l'expérience unique des parcs de la région.

L'Administration régionale Kativik est un organisme public créé en 1978 suivant la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. L'organisme exerce sa compétence sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55^e parallèle dans les domaines suivants : affaires municipales, transports, environnement, police, emploi, formation de la main-d'œuvre, sécurité du revenu, services de garde à l'enfance, ressources renouvelables, aménagement du territoire, sécurité civile et développement économique.